



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - BP Peintre - U10 - Étude, préparation, suivi d'un ouvrage - Session 2013

Correction Épreuve : E1 - U1 - BP Peinture - Revêtements

Session : 2013

Durée : 4 h 30

Coefficient : 4

Correction de l'exercice I : IMPLANTATION

Objectif : Décrivez les étapes de débroussaillage, défrichage et abattage pour préparer le site.

- **Débroussaillage** : Retirer les broussailles et la végétation dense.
- **Défrichage** : Enlever les racines des plantes et autres débris en vue d'assurer une surface dégagée.
- **Abattage d'arbres** : Couper et enlever les arbres qui gênent l'évolution des engins.

Correction de l'exercice II : TERRASSEMENT

2.1) Décapage de la terre végétale

L'objectif est de décaper 0,25 m de terre.

- Sur la surface de la maison et la rampe de garage, la terre végétale est stockée sur place.

2.2) Fouille en pleine masse

Réalisation de fouilles jusqu'à la profondeur requise pour constituer un sous-sol et une rampe de garage.

2.3) Reprise des terres laissées sur place

Remblai autour des fondations et mise en forme du terrain suivant les plans.

2.4) Enlèvement de la terre excédentaire

Collecte de la terre excédentaire pour l'éliminer à la décharge publique.

Correction de l'exercice III : MACONNERIE

3.1) Fondations

Explication des fondations en semelles filantes en béton armé à 250 kg de ciment dans les fouilles.

3.2) Sous-sol

- **Murs** : En aggloméré de ciment creux avec chaînages verticaux.
- **Enduit** : Imperméabilisation avec un produit type Trapcofuge.
- **Sol** : Dallage sur 10 cm de sable puis 10 cm de béton armé.

3.3) Rez-de-chaussée

- **Murs** : En aggloméré de ciment creux de 0,20 m.
- **Plancher** : Composé de béton armé avec une surcharge de 250 kg/m².

- **Revêtements** : Carrelage grès cérame et parquet stratifié pour les pièces humides.

Correction de l'exercice IV : CHARPENTE

Utilisation de bois de sapin du nord avec garanties de traitement, permettant un bon niveau de qualité.

Correction de l'exercice V : COUVERTURE

- Fourniture et pose de tuiles en terre cuite, scellées au mortier de ciment.
- Installation de fenêtres de toiture et gouttières en zinc.

Correction de l'exercice VI : PLATRERIE ISOLATION

- Doublage et isolation des murs périphériques par polystyrène et plaques de plâtre.
- Cloisons et plafonds en plaques de plâtre, avec un faux plafond de 107 mm à 2,50 m de hauteur.

Correction de l'exercice VII : MENUISERIE

- Fabriquer les fenêtres et portes en chêne avec des épaisseurs appropriées.
- Installer des plinthes assorties.

Correction de l'exercice VIII : PEINTURE

- Plafonds avec finitions en peinture mate ou satinée selon les pièces.
- Application de peinture sur les murs, et finitions pour les boiseries.
- Préparer les cuisines avec faïences spécifiques.

Conseils pratiques pour cette épreuve :

- Gérez votre temps : répartissez les 4h30 entre les différents exercices selon leur difficulté.
- Vérifiez la cohérence des matériaux et techniques en vous référant aux normes de construction.
- Pour les travaux d'évaluation, justifiez toujours vos choix techniques.
- Restez clair et précis dans vos descriptions pour éviter les confusions.
- Utilisez des croquis ou schémas si nécessaire pour illustrer vos réponses.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.